



Publié sur *Saint-Nom-la-Bretèche* (<https://www.saint-nom-la-breteche.fr>)

[Accueil](#) > ACCÈS A UNE DÉCHETTERIE

A compter du mois de janvier, les Nonnais-bretêchois auront accès à une déchetterie ! Comment obtenir votre carte d'accès ?

Repères :

Les dépôts seront gratuits pour les particuliers, mais chaque passage sera facturé 20 € à la CCGM, somme reportée ensuite sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). C'est la raison pour laquelle, nous vous recommandons, dans la mesure du possible, de privilégier les autres modes de collectes (encombrants, Ecobus, déchets végétaux, benne à gravats), mis en place sur notre commune. Calendrier 2020 téléchargeable ci-dessous.

Documents :

[Formulaire de demande de carte](#)

[Calendrier des collectes 2020](#)

Voir aussi :

[Site internet de la CASQY](#)

Contact :

Renseignements complémentaires
au 0 800 078 780 (appel gratuit)

Email : dechets@sqy.fr

Adresse : Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Direction Environnement et Paysage, 1 rue Eugène Hénaff, BP 10118 - 78192 Trappes cedex



A compter du mois de janvier, les Nonnais-bretêchois auront accès à une déchetterie !

La Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) qui a la compétence de la gestion des déchets ne disposant pas de déchetterie sur son territoire, la municipalité de Saint-Nom-la-Bretèche vient de trouver un accord avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) pour que ses habitants aient accès :

> Pour les particuliers :

à la déchetterie des Clayes-sous-Bois, rue Jacques Duclos (dépôts gratuits*).

> Pour les professionnels :

à la déchetterie d'Elancourt, ZA des Côtes, rue Jean Monnet (dépôts payants).

Pour obtenir votre carte d'accès, vous devez au préalable remplir un formulaire téléchargeable dans l'onglet "Documents" ci-contre ou disponible en version papier à l'accueil de la mairie.

Transmettre ensuite votre demande accompagnée de

la copie d'un justificatif de domicile (-1 ans) et d'une pièce d'identité (+ K Bis pour les entreprises) :

- par email : dechets@sqy.fr

- par courrier : Hôtel d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Direction Environnement et Paysage, 1 rue Eugène Hénaff, BP 10118 - 78192 Trappes cedex

Votre carte sera alors à retirer à la déchetterie sous environ 2 semaines après confirmation de la CASQY. Renseignements complémentaires au 0 800 078 780 (appel gratuit)

(*) A noter que les dépôts seront gratuits pour les particuliers, mais chaque passage sera facturé 20 € à la CCGM, somme reportée ensuite sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). C'est la raison pour laquelle, nous vous recommandons, dans la mesure du possible, de privilégier les autres modes de collectes (encombrants, Ecobus, déchets végétaux, benne à gravats), mis en place sur notre commune (Consultez le calendrier des déchets 2020 téléchargeable dans "Documents").

De plus amples informations pratiques vous seront indiquées sur ce site.

Source URL: <https://www.saint-nom-la-breteche.fr/fr/article/acces-une-dechetterie>